

Enseignants : vers la formation en quatre ans

La commission Enseignement supérieur du parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a approuvé mardi la réforme de la formation initiale des enseignants. Dès 2020, le cursus des instituteurs et maîtres sera en conséquence porté de 3 à 4 ans, dont une partie obligatoirement à l'université. Attendue depuis dix ans, la réforme a été approuvée par la majorité PS-CDH. L'opposition MR a voté contre. Le texte devrait être soumis à la sanction de la plénière du parlement d'ici quinze jours. (b)